



Lettre INPH 30 juillet 2013

Lors du Colloque de l'INPH du 05 juin 2013 une table ronde a lancé la réflexion sur le thème : Un pacte de confiance pour les praticiens hospitaliers ?

[Premier débat : Attractivité des carrières hospitalières en fonction de leur contenu professionnel et de leur avenir hospitalo-universitaire ou hospitalier](#)

Les offres de postes hospitalo-universitaires sont rares et l'accès à ces postes est difficile. Une carrière hospitalière sans valence universitaire reste-t-elle attractive ?

<http://www.inph.org/index.php/lettre-inph-juillet-2013>

[Deuxième débat : l'organisation hospitalière en pôles a-t-elle un sens ? Qui en tire bénéfice ?](#)

La structuration en pôle de plusieurs centaines de professionnels regroupant de nombreuses structures dans un souci dominant de gestion ne peut pas être un facteur de dynamisme. La crainte de mobilité de personnels, d'une structure interne à l'autre, sous prétexte de polyvalence est facteur d'inquiétude ou de démotivation chez les soignants et source de départs. Doit-on conserver ces structures plus technocratiques que soignantes ? Quel est l'impact sur la qualité des soins ? Sur l'attractivité pour les personnels et les patients ?

<http://www.inph.org/index.php/lettre-inph-juillet-2013>

Troisième débat : Dialogue social pour les praticiens hospitaliers ?

Quelles sont les dimensions de ce dialogue ? Le cadre réglementaire est assez flou : les lois du 13 juillet 1983 et du 05 juillet 2010 précisent le dialogue social dans la fonction publique mais ne concernent pas les praticiens hospitaliers non universitaires. Le statut du praticien hospitalier reconnaît le droit syndical mais n'en précise ni les modalités ni les moyens.

Quelle formation pour les praticiens hospitaliers concernant le dialogue social ?

Le DPC peut participer à l'évaluation du dialogue social et à la formation des acteurs. La formation dans ce domaine est ressentie comme impérative.

Par ailleurs les moyens du syndicalisme médical hospitalier sont à mieux définir.

Formations et moyens sont les clés d'un dialogue social de qualité permettant l'évolution indispensable de l'hôpital et plus largement du système de santé dans le cadre de la stratégie nationale de santé

La prochaine lettre de l'INPH reviendra sur la deuxième partie du colloque en se questionnant sur la stratégie nationale de santé proposée par le gouvernement.

<http://www.inph.org/index.php/lettre-inph-juillet-2013>

Dr Alain JACOB Délégué Général de l'INPH et Président du SNHG

Intersyndicat National
des Praticiens Hospitaliers
30 Bld Pasteur - 75015 Paris

www.inph.org
Contact : Rachel BOCHER